

(1)

— 87. —

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

(SÉANCE DU 3 MARS 1879.)

I.

BUDGET

DES

VOIES ET MOYENS

POUR L'EXERCICE 1880.

(11)

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les revenus de l'État pour l'exercice 1880 sont évalués dans leur ensemble au chiffre de fr. 263,720,360 »

Les Budgets de dépenses pour le même exercice ont été fixés aux chiffres ci-après :

Dotations	fr. 4,637,475	»
Dettes publiques	81,373,337	»
Justice	13,979,009	»
Affaires étrangères	2,073,110	»
Intérieur	9,334,820	»
Instruction publique	14,762,822	»
Finances	13,183,510	»
Travaux publics	84,267,083	»
Guerre	44,134,700	»
Gendarmerie	3,418,200	»
Non-valeurs et remboursements	1,187,000	»
	<hr/>	
		276,373,086 »

Il y aurait donc un excédant des dépenses sur les recettes ordinaires de fr. 12,654,326 »

Les aliénations extraordinaires d'immeubles autorisées par différentes lois donneront un produit présumé de 1,630,000 francs.

Si ce produit était affecté aux dépenses ordinaires, le déficit serait encore de 11,004,326 francs.

Le Budget des Voies et Moyens pour l'exercice 1879 a été voté à la somme de fr. 264,433,260 »

Le Budget pour 1880 se présente comme il suit :

Ressources ordinaires	fr. 263,720,360	»
	<hr/>	
Soit en moins, une somme de	fr. 714,700	»

Le Budget des deux exercices fixe à la même somme de 1,630,000 francs le produit d'aliénation d'immeubles domaniaux.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

La diminution de 714,700 francs forme la balance des augmentations et diminutions d'un grand nombre d'articles, comparativement aux chiffres du Budget de l'exercice antérieur, et dont le détail est indiqué ci-après.

IMPOTS.

CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.

Foncier.

Le tableau suivant indique, pour les cinq dernières années, le montant du revenu cadastral, ainsi que le produit de l'impôt foncier, dont ce revenu est la base.

EXERCICES.	REVENU CADASTRAL	TAUX P. 0/0 de l'impôt.	PRODUIT DE L'IMPÔT.	AUGMENTATION	
				du revenu.	de l'impôt.
1875	298,630,870	7	20,904,115	4,336,024	303,582
1876	503,530,313	7	21,233,492	4,705,445	320,377
1877	508,194,850	7	21,575,384	4,858,543	340,092
1878	513,530,025	7	21,954,214	5,145,000	560,630
1879	518,439,120	7	22,292,130	5,119,201	357,925
MOYENNE DES AUGMENTATIONS				4,852,976	•

Pendant cette dernière période quinquennale, l'augmentation moyenne du revenu cadastral a atteint le chiffre de 4,852,976 francs, donnant un accroissement d'impôt de 338,000 francs.

Une augmentation aussi élevée ne se produira plus à l'avenir. Elle était due aux effets de la loi du 5 juillet 1871, qui a supprimé les exemptions accordées par la loi du 28 mars 1828 pour les nouvelles constructions de bâtiments, pendant les premières années de leur existence. Un assez grand nombre de maisons bâties sous l'empire de cette dernière loi, et exemptées ainsi de l'impôt pendant un terme de huit années, sont devenues successivement imposables pendant les exercices 1872 à 1879, tandis que les constructions faites pendant chacun de ces exercices étaient immédiatement soumises à l'impôt. Il y avait donc là une double cause d'augmentation.

Mais à partir de 1880, la première de ces causes aura cessé d'agir; cet exercice et les suivants ne profiteront plus que des accroissements d'impôt résultant de constructions nouvelles. L'expérience du passé permet de fixer à une moyenne normale de 2,500,000 francs l'augmentation annuelle du revenu cadastral; ajoutant cette augmentation au chiffre du revenu constaté pour 1879, on obtient 520,960,000 francs (chiffre rond), d'où, au taux de 7 p. %, un impôt de 22,467,000 francs soit 175,000 francs de plus que pour 1879.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Personnel.

Voici l'indication du produit de cet impôt pour les exercices 1874 à 1878.

ANNÉES.	PRODUIT.	AUGMENTATION.
1874	13,871,595	320,875
1875	14,234,872	363,279
1876	14,603,930	369,058
1877	14,038,190	334,266
1878	15,258,495	320,297
Prévisions pr 1879.	15,025,000	306,507

Précédemment, les prévisions étaient établies sur une augmentation moyenne de 325,000 à 350,000 francs.

Dans l'état actuel des choses, une pareille augmentation n'est guère probable pour 1880. D'un autre côté, on doit tenir compte des résultats de la loi du 26 août 1878, qui a décrété l'exemption de l'impôt sur un certain nombre de chevaux mixtes. Il semble prudent de prendre pour point de départ la recette réalisée en 1878, soit 15,258,000 francs, et d'y ajouter une somme de 300,000 francs à titre d'accroissement réalisable en 1879 et 1880, soit 15,558,000 francs.

Comparativement à l'évaluation adoptée pour 1879, il y a donc réduction de 67,000 francs.

Patentes.

Le produit a été comme il suit, de 1874 à 1878.

ANNÉES.	PRODUIT.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.
1874	6,139,151	150,476	»
1875	5,976,954	»	162,197
1876	5,850,552	»	117,402
1877	5,699,569	»	159,985
1878	5,745,190	45,621	»
	(Présumé)		
Prévisions.	—		
1878	6,000,000	»	»
1879	6,000,000	»	»

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le produit réalisable de 1878 est évalué à 5,745,190 francs, soit une diminution de 255,000 francs sur les estimations portées au Budget des Voies et Moyens de cet exercice, ainsi qu'à celui de 1879.

Pour prévenir tout mécompte, il y a lieu de ne point admettre comme prévision pour l'exercice 1880 un chiffre supérieur à la recette de 1878, telle qu'elle apparaît à ce jour, soit 5,745,000 francs.

Redevances sur les mines.

Tableau du produit des redevances établies sur les mines, pendant les années 1874 à 1878.

ANNÉES.	PRODUIT.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.
1874.	5,086,719	1,855,548	•
1875.	1,059,570	•	2,047,149
1876.	709,105	•	240,465
1877.	485,985	•	513,120
1878.	341,551	•	144,054
1879 (Prévisions).	500,000	•	•

On ne saurait, même approximativement, déterminer le produit probable de l'extraction des mines pour 1879; la même incertitude existe pour 1880.

Comme on le voit, le montant des redevances a été toujours en diminuant depuis 1875, pour tomber en 1878 au chiffre de 341,554 francs. On propose de prendre le chiffre de cet exercice, soit 340,000 francs, comme estimation de la recette réalisable en 1880.

Douanes.

Pendant les cinq dernières années, les droits d'entrée perçus sur les marchandises étrangères se sont élevés aux sommes indiquées ci-après :

ANNÉES.	AU PROFIT		TOTAL.
	de l'État.	du fonds communal.	
1874.	17,984,209	5,015,247	20,999,456
1875.	18,250,504	5,294,512	21,525,016
1876.	18,705,584	5,734,011	22,459,595
1877.	18,148,875	5,472,594	21,621,269
1878.	17,965,800	5,514,568	21,480,067
TOTAUX. . . fr.	91,054,671	17,050,552	108,065,205
MOYENNES. •	18,206,954	5,106,106	21,613,040

NOTE PRÉLIMINAIRE.

On propose de porter comme prévision au Budget des Voies et Moyens de 1880, une somme totale de 21.475,000 francs, dont 18,000,000 au profit de l'État, et 3,475,000 francs au profit du fonds communal.

Comparativement à la moyenne quinquennale, ces chiffres présentent une légère diminution. Elle est d'environ 138,000 francs.

En présence de la persistance de la crise commerciale, il a paru prudent d'établir ces évaluations d'après le produit réalisé en 1878, ce qui suppose même un arrêt dans la diminution qui est constatée pour les deux dernières années.

La part de 3,475,000 francs attribuée au Fonds communal dans le produit général des droits de douane se subdivise comme il suit :

75 p. % des droits sur le café	fr. 2,250,000 »
55 p. % » les bières	175,000 »
55 p. % » les eaux-de-vie étrangères	350,000 »
55 p. % » les sucres raffinés	700,000 »
<hr/>	
TOTAL ÉGAL.	fr. 3,475,000 »

Accises.

Le tableau suivant indique, pour les divers produits soumis à l'accise, les recettes réalisées en 1878, les prévisions budgétaires admises pour 1879, et celles que l'on propose pour 1880.

NATURE DES PRODUITS.	MONTANT DES RECETTES au 31 déc. 1878.	ÉVALUATIONS		QUOTE-PART	
		admises pour 1879.	proposées pour 1880.	de l'État 65 p. %.	du fonds communal 35 p. %.
Vins	4,224,108	4,500,000	4,200,000	2,750,000	1,470,000
Eaux de-vie indigènes.	22,578,260	25,250,000	22,600,000	14,690,000	7,910,000
Bières	14,454,722	15,100,000	14,400,000	9,560,000	5,040,000
Vinaigres.	21,159	20,000	20,000	15,000	7,000
Sucres	4,256,189	4,800,000	4,400,000	2,860,000	1,540,000
Glucoses	156,921	150,000	150,000	150,000	»
TOTAL . . . fr.	45,651,559	47,820,000	45,770,000	29,803,000	15,967,000

Pendant les trois dernières années, il y a eu diminution de la recette sur les vins, sur les eaux-de-vie indigènes et sur les bières, ainsi que le démontre le tableau ci-après :

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Droits au profit de l'État (déduction faite de la part de 35 p. % revenant au fonds communal).

ANNÉES.	ARTICLES.	PRODUITS RÉALISÉS.	DIFFÉRENCE DE CHAQUE ANNÉE sur la précédente.			
1875 . . .	Vins étrangers . . . fr.	5,550,560	} 50,270,068	. . .		
	Eaux-de-vie indigènes .	16,549,161				
	Bières et vinaigres . . .	10,590,547				
1876 . . .	Vins étrangers	5,422,226	} 50,219,220	} + 85,866		
	Eaux-de-vie indigènes .	16,459,158			} — 110,025	} — 56,848
	Bières et vinaigres . . .	10,557,856				
1877 . . .	Vins étrangers	2,924,022	} 27,873,752	} — 498,204		
	Eaux-de-vie indigènes .	15,127,991			} — 1,511,147	} — 2,540,488
	Bières et vinaigres . . .	9,826,719				
1878 . . .	Vins étrangers	2,475,670	} 26,599,895	} — 448,352		
	Eaux-de-vie indigènes .	14,727,916			} — 400,075	} — 1,278,857
	Bières et vinaigres . . .	9,596,509				

Les évaluations budgétaires pour 1878 ont été arrêtés ainsi qu'il suit :

Vins étrangers fr.	3,055,000	} 29,120,000,
Eaux-de-vie indigènes	15,892,500	
Bières et vinaigres	10,172,500	

mais, comme on le voit ci-avant, les produits réalisés sur ces trois articles n'ont atteint que 26,599,895 francs, soit en moins 2,520,105 francs.

Quant aux prévisions pour 1879, fixées dans leur ensemble, pour les mêmes articles, à 27,865,500 francs, elles dépassent également de beaucoup le montant des recettes de 1878 : la différence est de 1,265,605 francs.

Ainsi, aucune des évaluations faites au Budget de 1878 n'a été réalisée, sauf celles du produit des vinaigres et des glucoses. Il ne serait donc pas prudent de dépasser, pour l'estimation des recettes probables de 1880, le montant des recouvrements effectués en 1878. C'est déjà espérer une amélioration que de s'en tenir à ces résultats, car c'est supposer que les diminutions s'arrêteront.

Les évaluations de 1879 pour les vinaigres et les glucoses ayant été atteintes par les produits de 1878, elles peuvent être maintenues pour 1880.

Quant au sucre, le produit de l'accise est fixé à 4,400,000, somme qui, ajoutée au produit des droits de douane sur les sucres raffinés, évalué à

NOTE PRÉLIMINAIRE.

2,000,000, forme le minimum légal de 6,400,000 francs d'impôt que les sucres doivent procurer au Trésor.

RECETTES DIVERSES.

Frais d'essai des matières d'or et d'argent.

Ces frais sont tombés à 22,172 francs en 1878. — Une nouvelle diminution se produira vraisemblablement encore en 1879, par suite de la suppression de quelques bureaux d'essai. Les prévisions pour 1880 ne peuvent dépasser 20,000 francs.

Recettes extraordinaires, loyers de bâtiments, etc.

Ces recettes se sont notablement accrues en 1878, à raison des rémunérations payées par le commerce pour travaux supplémentaires des agents de la douane chargés de la surveillance du chargement et du déchargement des navires en dehors des heures réglementaires. — La moyenne quinquennale des recettes extraordinaires ne s'élève qu'à 173,154 francs, tandis qu'en 1878 elles ont produit 319,550 francs. Pour prévenir tout mécompte, l'évaluation pour 1880 n'est portée qu'à 225,000 francs.

ENREGISTREMENT ET DOMAINES.

Enregistrement.

Pendant les cinq dernières années, les droits d'enregistrement ont donné les produits ci-après :

1874. fr.	23,611,967	»
1875.	24,278,519	»
1876.	23,495,702	»
1877.	22,815,905	»
1878.	22,428,573	»
<hr/>			
TOTAL	118,650,466	»
MOYENNE.	. . . fr.	23,726,095	»

Cette moyenne correspond à peu près au résultat constaté pour l'exercice 1874. Les années 1875 et 1876 ont donné des produits beaucoup supérieurs ;

NOTE PRÉLIMINAIRE.

mais les deux derniers exercices ont vu tomber successivement les recettes à 22,815,905 francs en 1877 et à 22,428,575 en 1878.

Dans ces conditions, il ne serait guère prudent de maintenir au projet de Budget de 1880, le chiffre de 24,000,000 admis comme prévision de recette, de l'exercice 1879. On ne propose que 23 millions, soit encore environ 600,000 francs de plus que le produit réalisé en 1878.

Greffe.

La moyenne quinquennale des droits de greffe est de 425,239 francs. L'évaluation de ces droits pour 1879 avait été fixée à 450,000 francs. On s'en tient pour 1880 à la moyenne quinquennale, soit 420,000 francs en chiffres ronds.

Hypothèques.

Pendant les cinq dernières années, les droits d'hypothèque ont produit en moyenne une recette annuelle de 4,279,086 francs. Ces droits figurent pour une somme de 4,400,000 francs au Budget des Voies et Moyens de 1879; mais il n'a été perçu que 4,000,093 francs en 1878. L'évaluation de 1879 n'ayant pas été atteinte l'année antérieure, ne peut être maintenue pour 1880. Il y a lieu de se rapprocher de la moyenne quinquennale en ne portant les prévisions qu'à 4,200,000 francs.

SUCCESSIONS.

A. Droits de succession et de mutation par décès.

La moyenne de la dernière période quinquennale est de 15,344,504 francs. Les prévisions pour 1879 ont été fixées à 14,800,000 francs. Mais il est à remarquer que le produit de ces droits est en progression constante : ainsi, les recouvrements effectués en 1878 se sont élevés à 16,858,000 francs. L'évaluation pour 1880 peut donc, sans exagération, être portée à 15,400,000 francs, soit 600,000 francs de plus que pour l'année 1879.

B. Droits de mutation sur les successions en ligne directe.

Pendant les cinq dernières années ces droits ont procuré au Trésor une somme totale de 14,258,905 francs, soit une moyenne annuelle de 2,847,781 francs. Mais il y a eu de notables écarts d'une année à l'autre; aussi les recettes de 1876 ont atteint le chiffre de 5,504,852 francs, tandis que l'année 1877 n'a

NOTE PRÉLIMINAIRE.

produit que 2,533,664. Pour arriver à une moyenne rationnelle, il semble nécessaire d'écartier les résultats de ces deux années exceptionnelles, et d'établir le calcul sur les trois années qui ont donné des produits que l'on peut considérer comme plus normaux. On arrive ainsi à la combinaison ci-après :

ANNÉES.	PRODUITS.
1874 fr.	2,829,947 »
1875	2,574,324 »
1878	2,776,120 »
TOTAL fr.	8,180,391 »
dont la moyenne ($\frac{1}{3}$) est	2,720,000 »

L'évaluation pour 1880 semble ainsi pouvoir être fixée à 2,700,000 francs, soit une diminution de 100,000 francs sur celle qui a été admise pour 1879.

C. Droits dus par les époux survivants.

La moyenne de ces droits pour la dernière période quinquennale est de 305,547 francs et ce chiffre est dépassé par les recouvrements faits pendant les années 1876 à 1878, de sorte que l'on peut, avec certitude, porter l'évaluation pour 1880 à 305,000 francs. Le chiffre de 300,000 francs a été admis pour 1879.

RÉCAPITULATION.

A. Droits de succession et de mutation par décès fr.	15,400,000 »
B. Droits de mutation sur les successions en ligne directe.	2,700,000 »
C. Droits dus par les époux survivants	305,000 »
ENSEMBLE fr.	18,405,000 »
Prévisions de 1879.	17,900,000 »
En plus pour 1880. fr.	505,000 »

Timbre.

Voici les résultats de la perception des droits de timbre pendant la période quinquennale de 1874-1878 :

NOTE PRÉLIMINAIRE.

1874	fr.	5,308,584	»
1875		5,263,848	»
1876		5,348,556	»
1877		5,107,495	»
1878		5,037,993	»
<hr/>			
TOTAL	fr.	26,066,476	»
MOYENNE		5,213,295	»

En présence de la diminution qui s'est produite pendant les années 1877 et 1878, le chiffre de la moyenne quinquennale ne peut être adopté comme une évaluation rationnelle de la recette probable de 1880. On ne peut, semble-t-il, dépasser un chiffre de 5,100,000, qui excède encore de 72,000 francs la recette de 1878, qui elle-même est restée de près de 500,000 francs au-dessous des prévisions admises pour 1879.

Amendes en matière d'impôts.

La moyenne quinquennale de ces amendes est de 338,879. En écartant l'année qui présente le produit le plus élevé (1878) et celle qui a donné la recette la plus faible (1875), on obtient le résultat ci-après :

1874	fr.	351,479	»
1876		348,508	»
1877		328,848	»
<hr/>			
TOTAL	fr.	1,028,835	»
MOYENNE		342,945	»

Les prévisions pour 1880 semblent donc pouvoir être fixées à 340,000 fr. Elles dépassent de 10,000 francs celles du Budget de 1879.

Amendes de condamnation.

Le produit de ces amendes est très-variable : c'est ainsi qu'il s'est élevé de 430,526 francs, chiffre réalisé en 1875, à 684,200 francs en 1876, à 708,882 francs en 1877, pour tomber à 481,996 francs en 1878.

La moyenne quinquennale est de 580,000 francs. En présence du peu de fixité de la recette, ce chiffre est admis comme prévision pour 1880. Celle de 1879 a été fixée à 600,000 francs.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

PÉAGES.

TRAVAUX PUBLICS.

Chemin de fer.

Les prévisions de recettes pour 1879 ont été arrêtées au chiffre de fr. 93,000,000 »

Pour déterminer le produit réalisable en 1880, il y a lieu d'ajouter à ce chiffre :

1° La progression probable, qui, pour éviter tout mécompte, est évaluée seulement à 1,000,000 »

2° Le produit de 270 kilomètres de lignes nouvelles qui seront mises en exploitation dès 1879. La recette de ces lignes est évaluée, pour ladite année, à 873,000 francs eu égard à la date probable de leur ouverture. — Calculée à raison de 7,000 francs par kilomètre, les lignes dont il s'agit produiront en 1880 une somme totale de 1,890,000 francs. Comme une partie de cette somme, soit 873,000 francs, figure déjà dans les recettes de 1879, il y a lieu de n'en porter que le surplus au compte de 1880, soit 1,015,000 »

3° Enfin, le produit des lignes nouvelles qui pourront être mises en exploitation en 1880. On en évalue le développement à une moyenne de 75 kilomètres pour l'année entière, qui, à raison de 7,000 francs par kilomètre, donneront . . . 323,000 »

TOTAL des recettes probables fr. 93,540,000 »
dont il faut déduire 800,000 »
représentant les frais d'exploitation des stations communes. Jusqu'en 1878, ces frais ont figuré parmi les recettes extraordinaires. A partir de 1879, elles sont portées au Budget pour ordre.

RESTE, en somme ronde. fr. 94,730,000 »

Pour 1879, le produit du réseau de l'État a été évalué à 93,000,000 de francs. C'est donc une augmentation de 1,730,000 francs au Budget de 1880.

Télégraphes.

La recette définitive de l'année 1877 a été de fr. 2,163,244 »
Celle de 1878 n'est pas encore complètement connue. Elle est évaluée à 2,208,632 »

Soit une augmentation de fr. 45,388 »
ou environ 2 p. % de plus en 1878.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

En admettant que la même augmentation proportionnelle soit obtenue en 1879, la recette de cet exercice serait de 2,252,800 francs. Il semble prudent de s'arrêter à ce chiffre pour l'évaluation du produit de 1880. La prochaine conférence internationale qui doit avoir lieu à Londres pour aviser aux moyens d'améliorer l'ensemble du régime télégraphique des pays qui y prendront part, pourrait avoir pour conséquence des modifications de tarif qui supprimeraient, du moins momentanément, l'accroissement annuel des recettes qui s'est produit antérieurement.

Postes.

La recette nette de la poste pour 1878 a été d'environ 10,500,000 francs. Ce chiffre ne paraît pas devoir être modifié sensiblement par les résultats des décomptes qui restent à faire avec les offices étrangers.

La recette de 1877 ne s'était élevée qu'à 9,950,000 francs; l'accroissement du produit des postes a donc été de 570,000 francs.

Il semblerait rationnel d'établir les prévisions de 1880 en ajoutant deux fois cette somme, soit 740,000 francs à la recette de 1878; mais il est à remarquer que l'augmentation constatée pour cette dernière, comprend une somme de 154,000 francs, provenant de l'extension du service des effets de commerce. Or, ce service peut être considéré aujourd'hui comme donnant à peu près tout ce que l'on peut en espérer, et l'on prévoit que les nouveaux développements dont il est éventuellement susceptible ne produiront pas une augmentation de recette excédant 30 ou 40 mille francs.

L'augmentation normale se réduit donc à 256,000 francs.

D'autre part, pour établir la moyenne de la progression normale des recettes postales, on ne peut prendre pour base les années antérieures, à cause des fluctuations qui se sont produites ensuite de mesures qui ont modifié successivement les conditions de ce service. On doit s'en tenir aux accroissements constatés de 1877 sur 1876, et de 1878 sur 1877, sous déduction du produit des effets de commerce et du reliquat de la correspondance internationale.

L'estimation pour 1880 peut donc être établie comme il suit :

Recette de 1878, non compris le produit des effets de commerce et le reliquat de la correspondance internationale.	fr.	9,530,000	»
Augmentation normale (256,000 × 2) soit, chiffre rond.		470,000	»
Produit des effets de commerce		360,000	»
Reliquat des correspondances internationales		450,000	»
		<hr/>	
ENSEMBLE (somme ronde)	fr.	10,800,000	»

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Cette évaluation peut être considérée comme un minimum; elle est établie dans la prévision d'une continuation de la crise actuelle, et sans tenir compte de certaines causes probables d'augmentation, telles que la présentation des effets de commerce à l'acceptation, et l'admission des effets payables par intervention.

Le produit de l'encaissement des effets de commerce n'est point passible du prélèvement de 41 p. % au profit du fonds communal. La part de ce fonds n'est établie ainsi que sur 10,440,000 francs (10,800,000-560,000), et s'élève à 4,280,400 francs.

CAPITAUX ET REVENUS.

Des modifications ont dû être apportées, pour un grand nombre d'articles compris sous cette rubrique générale, aux évaluations admises au Budget de 1879. Ces modifications ont été faites afin de rapprocher les évaluations proposées pour 1880, des chiffres résultant de la moyenne quinquennale, ou bien des résultats constatés pour l'année 1878.

Ces motifs s'appliquant à la généralité des articles modifiés, on croit inutile de les répéter à propos de chacun d'entre eux. On peut facilement se rendre compte des changements en consultant l'annexe n° 4.

REMBOURSEMENTS.

Six articles de ce chapitre ont subi des changements qui se justifient par les considérations exposées ci-avant. Ils sont d'ailleurs peu importants.

Le plus considérable consiste en une diminution de 123,500 francs opérée sur le chiffre de 985,800 francs représentant pour 1879, *la quote-part d'annuités dues au Trésor en exécution de l'article 37 de la convention des 4^{er}/26 juin 1877.*

Les annuités à payer par l'État, à raison de 4,000 francs par kilomètre, s'élèvent, pour 770,167 mètres à la somme de fr. 3,080,668 »

Toutefois, l'État ne doit payer pour 1880 (d'après l'article 33 de la convention), que 2,880 francs par kilomètre, soit fr. 2,218,081 »

La différence, ci fr. 862,587 »

doit être attribuée au Trésor, conformément à l'article 37 de cette convention.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

C'est cette somme, soit 862,500 francs, chiffre rond, qui est portée au Budget.

Enfin, un article nouveau est ajouté au chapitre des Remboursements, sous la rubrique : *Part des provinces et des communes dans le payement des pensions des instituteurs communaux*. Cette part est évaluée à 300,000 francs pour l'exercice 1880. Elle est due en vertu des articles 7, 8 et 9 de la loi du 16 mai 1876.

RESSOURCES EXTRAORDINAIRES ET SPÉCIALES.

Rien ne fait prévoir pour 1880, un accroissement du produit des aliénations de terrains domaniaux, comparativement à celui que l'on compte pouvoir réaliser dans le cours de l'année 1879.

On ne peut donc que reproduire les évaluations qui ont été admises pour cette dernière année.

Le Ministre des Finances,

CHARLES GRAUX.

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,**ROI DES BELGES,***A tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE PREMIER.

Les impôts directs et indirects existant au 31 décembre 1879, en principal et centimes additionnels ordinaires et extraordinaires au profit de l'État, ainsi que la taxe des barrières non supprimées, seront recouvrés, pendant l'année 1880, d'après les lois et les tarifs qui en règlent l'assiette et la perception.

ART. 2.

D'après les dispositions qui précèdent, le Budget des recettes de l'État, pour l'exercice 1880, est évalué à la somme de *deux cent soixante-trois millions sept cent vingt mille cinq cent soixante francs* (263,720,560 francs), et les recettes spéciales, provenant des ventes de biens domaniaux, autorisées par les lois des 8 mai 1861, 4 juin 1866, 25 mars 1872 et 1^{er} juin 1874, à la somme d'*un million six cent cinquante mille francs* (1,650,000 francs).

ART. 3.

La présente loi sera obligatoire le 1^{er} janvier 1880.

Donné à Bruxelles, le 28 février 1879.

LÉOPOLD.**PAR LE ROI :***Le Ministre des Finances,***CHARLES GRAUX.**

BUDGET DES VOIES ET MOYENS

ADMINISTRATIONS.

DÉSIGNATION DES PRODUITS.

IMPOTS.

CONTRIBUTIONS
DIRECTES, DOUANES
ET ACCISES.

<i>Foncier</i>			
<i>Personnel</i>	{	Principal	
		15 centimes additionnels	
		Frais d'expertise	
<i>Patentes</i>	{	Principal	
		20 centimes additionnels	
<i>Redevances sur les mines</i>	{	Principal	272,000 »
		25 centimes additionnels	68,000 »
<i>Douanes</i>		Droits d'entrée	
<i>Accises</i>	{	Vins étrangers	
		Eaux-de-vie indigènes	
		Bières et vinaigres	
		Sucres de canne et de betterave	
		Glucoses et autres sucres non cristallisables	

POUR L'EXERCICE 1880.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES DE L'ÉTAT, pour l'exercice 1880.		TOTAL.	OBSERVATIONS.
	22,467,000		
15,498,000	15,558,000	144,208,000	
2,025,000			
35,000			
4,787,500	5,745,000		
957,500			
	340,000		
(¹) 18,000,000	18,000,000		(¹) Déduction faite de 75 p. % de la recette probable sur les cafés, soit 2,250,000 francs; de 35 p. % du produit des droits d'entrée sur les bières et vinaigres venant de l'étranger, soit 175,000 francs; de 35 p. % du produit des mêmes droits sur les eaux-de-vie, soit 350,000 francs, et de 35 p. % du produit des mêmes droits sur les sucres raffinés, soit 700,000 francs: ensemble une somme de 3,475,000 francs attribuée au fonds communal créé par la loi du 18 juillet 1860.
(²) 2,750,000			(²) Déduction faite de 35 p. % du produit probable, soit, fr. 1,470,000
(³) 14,690,000			(³) Id. id. 7,910,000
(⁴) 9,575,000	29,805,000		(⁴) Id. id. 5,047,000
(⁵) 2,860,000			(⁵) Id. id. 1,540,000
150,000			
A REPORTER.	91,915,000		

BUDGET DES VOIES ET MOYENS

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	
	IMPOTS (Suite).	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES (suite).	Recettes diverses.	Frais d'essai des matières d'or et d'argent.
		Recettes extraordinaires et accidentelles, loyers de bâtiments, droits de magasins des entrepôts de l'État, rétributions du chef des extraits du cadastre, taxes pour travaux extraordinaires de chargement et de déchargement de navires, etc. .
ENREGISTREMENT ET DOUAINES	Droits, additionnels et amendes	Enregistrement (principal et 30 centimes additionnels).
		Grefte . . . (Id. 30 id.).
		Hypothèques . (Id. 25 id.).
		Successions. . (Id. 50 id.).
		Droit de mutation en ligne directe (princ. et 30 cent. addit.).
		Droit dû par les époux survivants (id.).
		Timbre
		Naturalisations
		Amendes en matière d'impôts
		Id. de condamnations en matières diverses
	PÉAGES.	
	Domaines. — Rivières et canaux	
	Chemin de fer	
	Télégraphes électriques.	
TRAVAUX PUBLICS. .	Postes	Taxes des correspondances en général
		Droits sur les articles d'argent.
		Émoluments perçus en vertu de la loi du 19 juin 1842 . . .
		Droit sur les effets de commerce.
	Marine. — Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres	

POUR L'EXERCICE 1880.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES DE L'ÉTAT, pour l'exercice 1880.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
REPORT. . . fr. 91,913,000		
» 20,000		
» 225,000		
25,000,000	144,208,000	
420,000		
4,200,000		
13,400,000		
2,700,000		
305,000	52,050,000	
5,100,000		
5,000		
540,000		
580,000		
1,700,000	1,700,000	
94,750,000	97,002,800	
2,252,800		
5,758,400		
212,400	106,022,400	
188,800	(1) 6,519,600	
360,000		
» 800,000		
A REPORTER. . . fr.	250,250,400	

(1) Le produit brut des postes est évalué à 10,800,000 francs, comprenant une recette de 360,000 francs du chef des droits d'encaissement des effets de commerce. Ce dernier produit appartient intégralement à l'État. La part de 41 p. 0/0 dévolue au fonds communal s'établit donc sur 10,440,000 francs, et s'élève ainsi à 4,280,400 francs.

BUDGET DES VOIES ET MOYENS

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.
	CAPITAUX ET REVENUS.
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Domaines (valeurs capitales) Forêts Dépendances des chemins de fer Établissements et services régis par l'État. Produits divers et accidentels Revenus des domaines.
TRAVAUX PUBLICS.	Abonnements au <i>Moniteur</i> , etc., perçus par l'administration des postes
PRISONS	Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets) — de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations — des actes des commissariats maritimes — des droits de chancellerie — des droits de pilotage — des droits de fanal
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	— de la régie du <i>Moniteur</i> (arrêté royal du 21 juin 1868) — des écoles de réforme Part réservée à l'État par les lois des 5 mai 1850 et 20 mai 1872, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque Nationale Produit du placement des fonds disponibles du Trésor Bonification d'un quart pour cent, par semestre, sur l'excédant de la circulation moyenne au delà de 275 millions de francs des billets de la Banque Nationale. (Art. 4, n° 4. — Loi du 20 mai 1872.)

POUR L'EXERCICE 1880

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES DE L'ÉTAT, pour l'exercice 1880.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
REPORT. . . fr.	230,230,400	
530,000		
800,000		
170,000		
143,000	2,845,000	
580,000		
800,000		
»	415,000	
»	95,000	
2,200,000	10,005,000	
100,000		
7,000		
4,730,000		
600,000		
50,000	6,952,000	
193,000		
1,000,000		
800,000		
250,000		
A REPORTER. . . . fr.	260,255.400	

BUDGET DES VOIES ET MOYENS

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.
REMBOURSEMENTS.	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC.	Frais de perception des centimes provinciaux et communaux. Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Reliquats des comptes arrêtés par la Cour des comptes. — Déficit des comptables. Recouvrements d'avances faites par les divers Départements
PRISONS.	Recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières Abonnement des provinces pour réparations d'entretien des maisons d'arrêt et de justice, achat et entretien de leur mobilier
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	Remboursement, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes Recettes diverses et accidentelles Abonnement des provinces, des communes et des particuliers pour le service des ponts et chaussées Quote-part de la ville d'Ostende dans les frais de manœuvre des écluses des bassins de commerce. Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement de la douane, à titre de remboursement d'avances Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement du Département des Travaux publics, à titre de remboursement de frais d'administration Prélèvement sur les fonds de la caisse générale de retraite, à titre de remboursement d'avances Recette du chef d'ordonnances prescrites Prélèvement sur le fonds de la caisse tontinière de la milice, à titre de remboursement d'avances Part d'intervention de la Banque Nationale dans les frais de la trésorerie. Quote-part d'annuités dues au Trésor, en exécution de l'article 37 de la convention des 1 ^{er} et 26 juin 1877 Parts des provinces et des communes dans le paiement des pensions des instituteurs communaux. (Loi du 16 mai 1876.)
<i>Ressources spéciales ou extraordinaires.</i>	
1° Produit d'aliénations extraordinaires d'immeubles 2° Prix de vente des terrains à bâtir de l'École vétérinaire de l'État à Cureghem 3° Prix de vente des immeubles devenus disponibles, par suite de la suppression de places fortes.	

POUR L'EXERCICE 1880.

MONTANT des PRÉVISIONS DE RECETTES DE L'ÉTAT, pour l'exercice 1880.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
REPORT fr.	260,233,400	
325,000 } 75,000 }	400,000	
18,000 } 600,000 }	618,000	
259,000 } 21,500 }	280,500	
	3,485,160	
25,000 } 700,000 }		
59,000 } 1,360 }		
9,000 } 9,000 }	2,186,860	
1,000 } 13,000 }		
30,000 } 175,000 }		
862,800 } 300,000 }		
TOTAL fr.	263,720,560	
50,000 } 100,000 }		
1,500,000 }	1,650,000	

(10)

ANNEXES
AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS
POUR L'EXERCICE 1880.

ANNEXE N° 1.

TABLEAU
DES
PRODUITS ET REVENUS DE L'ÉTAT,
RÉALISÉS
PENDANT LES EXERCICES 1874, 1875, 1876, 1877 ET 1878.

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

Administrations.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
		1974.	1975.	1976.
	IMPÔTS.			
	<i>Foncier</i>	20,600,535	20,004,115	21,255,402
	<i>Personnel</i> { Principal 15 centimes additionnels }	15,871,503	14,254,872	14,603,950
	<i>Potentes</i> { Principal 20 centimes additionnels }	6,130,151	5,076,054	5,859,552
	<i>Redevances sur les mines</i> { Principal 25 centimes additionnels }	3,086,710	1,059,570	799,105
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	<i>Douanes</i> — Droits d'entrée	17,984,200	18,250,504	18,705,584
	<i>Accises</i> { Vins étrangers Eaux-de-vie indigènes Bières et vinaigres Sucres Glucoses et autres sucres non cristallisables Frais d'essai des matières d'or et d'argent Recettes extraordinaires et accidentelles, loyer de bâtiments, droits de magasin des entrepôts de l'État, rétributions du chef des extraits du cadastre, taxe pour travaux extraordinaires de chargement et de déchargement de navires, etc. }	2,603,012 15,501,742 10,252,647 5,160,547 61,756 59,282 81,270	3,336,360 16,549,161 10,590,547 3,064,182 76,841 55,908 95,115	3,422,214 16,455,342 10,357,868 3,054,260 116,090 30,464 287,757

POUR L'EXERCICE 1880.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE	PRÉVISIONS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1880.		Observations.
1877.	1878.		adoptées POUR L'EXERCICE 1879.	proposées POUR L'EXERCICE 1880.	En PLUS.	En MOINS.	
21,573,584	21,934,214	21,240,187	22,288,000	22,467,000	179,000	"	
14,938,100	15,258,495	14,581,417	15,025,000	15,358,000	"	67,000	
5,609,569	5,745,190	5,884,083	6,000,000	5,745,000	"	255,000	
485,985	541,551	1,150,542	500,000	340,000	"	160,000	
18,148,875	17,965,699	18,206,954	18,400,000	18,000,000	"	400,000	
2,924,022	2,745,670	3,006,255	2,925,000	2,730,000	"	195,000	
15,127,991	14,727,916	15,628,450	15,112,500	14,690,000	"	422,500	
9,826,718	9,596,509	10,044,818	9,828,000	9,373,000	"	455,000	
4,418,629	2,407,239	3,228,971	3,120,000	2,860,000	"	260,000	
154,223	156,921	113,166	150,000	150,000	"	"	
25,083	22,172	30,702	35,000	20,000	"	15,000	
82,078	319,550	173,134	200,000	225,000	25,000	"	
A REPORTER.			04,183,500	92,158,000	204,000	2,220,500	

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

Administrations.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
		1874.	1875.	1876.
IMPÔTS (SUITE).				
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Enregistrement (principal et 30 centimes additionnels) . . .	25,011,967	24,278,519	25,495,702
	Grefte (id. 30 id. id.) . . .	383,045	410,198	440,881
	Hypothèques . (id. 25 id. id.) . . .	4,362,005	4,537,024	4,558,281
	<i>Droits, additionnels et amendes.</i> Successions . (id. 30 id. id.) . . .	16,779,797	17,599,619	19,254,078
	Timbre	5,508,584	5,265,848	5,548,556
	Naturalisations	10,000	15,000	7,000
	Amendes en matières d'impôts	351,479	310,932	348,508
	— de condamnations en matières diverses	601,574	450,526	684,248
PÉAGES.				
DOMAINES.	Rivières et canaux	1,722,881	1,682,998	1,692,943
		Routes appartenant à l'État	5,251	5,001
TRAVAUX PUBLICS.	Chemins de fer	77,182,405	76,593,951	80,470,165
	Télégraphes électriques	2,015,141	2,110,592	2,175,956
	<i>Postes.</i>	Taxes des correspondances en général	5,199,855	5,352,503
Droits sur les articles d'argent				
Émoluments perçus en vertu de la loi du 19 juin 1842				
Droit sur les effets de commerce				
MARINE.	Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres	1,045,074	974,540	921,802
CAPITAUX ET REVENUS.				
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Domaines (valeurs capitales)	625,291	629,866	741,621
	Forêts	804,758	954,499	1,054,546
	Dépenses des chemins de fer de l'État	137,064	179,465	215,444
	Établissements et services régis par l'État	125,016	157,709	161,522
	Produits divers et accidentels, y compris ceux des examens universitaires . .	495,555	483,771	520,072
	Revenus des domaines	836,289	912,512	1,089,150
TRAVAUX PUBLICS.	Abonnements au <i>Moniteur</i> , etc., perçus par l'administration des postes . .	58,771	57,271	64,148

POUR L'EXERCICE 1880.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	PRÉVISIONS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1880.		Observations.
1877.	1878.		adoptées POUR L'EXERCICE 1879.	proposées POUR L'EXERCICE 1880.	En PLUS.	En MOINS.	
		REPORT. . . . fr.	94,185,500	92,158,000	204,000	2,220,500	
22,815,005	22,428,573	23,726,095	24,000,000	25,000,000	"	1,000,000	
457,503	424,780	425,250	450,000	420,000	"	10,000	
4,117,098	4,000,955	4,279,086	4,400,000	4,200,000	"	200,000	
19,559,601	19,977,556	18,504,268	17,900,000	(1) 18,405,000	505,000	"	(1) Cette évaluation se décompose ainsi qu'il suit :
5,107,404	5,057,995	5,215,295	5,500,000	5,100,000	"	200,000	Successions 15,400,000
13,500	4,000	0,000	5,000	5,000	"	"	Droits de mutation en ligne directe 2,700,000
328,858	554,628	558,877	550,000	540,000	10,000	"	Droits dus par les époux survivants 305,000
708,862	481,996	581,401	600,000	580,000	"	20,000	<u>18,405,000</u>
1,713,916	1,702,826	1,705,115	1,700,000	1,700,000	"	"	
4,425	4,500	4,746	"	"	"	"	
87,179,949	90,600,000	82,505,294	95,000,000	94,750,000	1,750,000	"	
2,219,459	2,208,652	2,145,150	2,200,000	2,252,800	52,800	"	
5,918,012	6,165,000	5,621,720	6,222,600	6,519,600	297,000	"	
826,550	800,000	915,549	800,000	800,000	"	"	
559,468	474,652	601,779	650,000	550,000	"	100,000	
951,597	625,809	874,242	900,000	800,000	"	100,000	
152,847	518,165	200,596	170,000	170,000	"	"	
155,874	142,686	148,561	150,000	145,000	"	5,000	
580,925	575,756	452,211	420,000	580,000	"	40,000	
785,144	759,455	876,506	920,000	800,000	"	120,000	
65,839	95,000	67,806	68,000	115,000	47,000	"	
		A REPORTER fr.	254,549,100	255,190,400	2,865,800	4,024,500	

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

Administrations.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
		1874.	1875.	1876.
CAPITAUX ET REVENUS (suite).				
PRISONS.	Produits divers des prisons (pistoles, cantines, ventes de vieux effets)	91,047	96,450	96,150
	— de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations	1,525,510	1,787,560	1,766,891
	— des actes des commissariats maritimes	95,010	80,520	95,404
	— des droits de chancellerie	7,706	7,580	8,210
	— — de pilotage	1,458,145	1,379,199	1,555,481
	— — de fanal	454,156	455,987	529,050
	— de la fabrication des monnaies de cuivre	106,586	188,540	239,090
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	— de la régie du <i>Moniteur</i> (arrêté royal du 21 juin 1868)	47,970	47,575	47,159
	— des écoles de réforme	158,865	176,958	171,495
	Part réservée à l'État, par les lois des 5 mai 1850 et 20 mai 1872, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque Nationale	2,004,725	1,378,592	807,485
	Produit du placement des fonds disponibles du Trésor	80,349	504,914	800,020
	Bonification d'un quart p. % par semestre sur l'excédant de la circulation moyenne des billets au delà de 275 millions de francs (art. 1 ^{er} , n° 4, loi du 10 mai 1872)	128,174	216,740	275,245
REMBOURSEMENTS.				
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	Frais de perception des centimes provinciaux et communaux	282,105	298,952	508,701
	Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes	60,600	61,181	55,184
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Reliquat des comptes arrêtés par la Cour des comptes. — Déficit des comptables	12,156	21,689	10,280
	Recouvrements d'avances faites par les divers Départements	756,801	652,052	642,732
PRISONS.	Recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achats de matières premières	289,905	260,572	294,128
	Abonnements des provinces pour réparations d'entretien des maisons d'arrêt et de justice, achat et entretien de leur mobilier	35,912	34,641	35,110
	Remboursement, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes	24,757	26,742	40,070
	Recettes diverses et accidentelles	449,305	1,754,451	1,449,356
	Abonnement des provinces, des communes et des particuliers pour le service des ponts et chaussées	67,150	74,150	65,650
	Quote-part de la ville d'Ostende dans les frais de manœuvres des écluses des bassins de commerce	"	"	1,560
	Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement de la douane, à titre de remboursement d'avances	9,000	9,000	9,175
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement du Département des Travaux publics, à titre de remboursement de frais d'administration	9,000	9,000	9,000
	Prélèvement sur les fonds de la caisse générale de retraite, à titre de remboursement d'avances	"	"	"
	Recettes du chef d'ordonnances prescrites	14,459	15,045	14,750
	Prélèvement sur les fonds de la caisse tontinière de la milice, à titre de remboursement d'avances	"	"	"
	Part d'intervention de la Banque Nationale dans les frais de la Trésorerie	175,000	175,000	175,000
	Quote-part d'annuités dues au Trésor en exécution de l'article 57 de la convention des 1 ^{er} et 26 juin 1877	"	"	"
	Parts des provinces et des communes dans le paiement des pensions des instituteurs communaux (loi du 16 mai 1876)	"	"	"

POUR L'EXERCICE 1880.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	PRÉVISIONS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1880.		Observations.	
1877	1878.		adoptées	proposées	En	En		
			POUR L'EXERCICE 1879.	POUR L'EXERCICE 1880.	PLUS.	MOINS.		
	REPORT fr.		254,549,100	253,190,400	2,865,800	4,624,500		
87,454	53,812	81,100	96,000	93,000	"	3,000		
2,004,509	2,043,652	1,825,186	2,100,000	2,200,000	100,000	"		
91,754	97,980	94,027	100,000	100,000	"	"		
7,482	7,328	7,661	7,000	7,000	"	"		
1,600,446	1,750,656	1,544,385	1,700,000	1,750,000	50,000	"		
557,715	584,445	512,262	550,000	600,000	50,000	"		
"	"	"	"	"	"	"		
49,265	49,000	48,153	40,000	50,000	10,000	"		
187,370	209,963	176,956	180,000	195,000	15,000	"		
702,328	860,042	1,168,653	1,000,000	1,000,000	"	"		
900,370	947,937	640,840	800,000	800,000	"	"		
512,584	188,201	223,788	250,000	250,000	"	"		
321,763	330,000	308,504	300,000	325,000	25,000	"		
70,301	77,052	65,058	60,000	75,000	15,000	"		
35,000	11,158	18,056	5,000	18,000	15,000	"		
622,605	371,419	609,122	600,000	600,000	"	"		
274,872	218,885	267,672	267,000	259,000	"	8,000		
21,308	21,508	29,656	21,000	21,500	500	"		
25,793	25,277	29,928	25,000	25,000	"	"		
737,855	1,585,680	1,191,359	700,000	700,000	"	"		
65,470	58,470	65,778	59,000	59,000	"	"		
1,360	1,360	1,560	1,360	1,560	"	"		
9,450	9,999	9,325	9,000	9,000	"	"		
9,000	9,000	9,000	9,000	9,000	"	"		
"	"	"	1,000	1,000	"	"		
24,334	24,645	18,250	15,000	15,000	"	"		
"	"	"	50,000	50,000	"	"		
175,000	175,000	175,000	175,000	175,000	"	"		
1,232,267	1,189,040	1,170,653	985,800	862,500	"	123,300		
"	"	"	"	500,000	500,000	"	"	
TOTALS fr.			264,433,260	265,720,560	3,411,100	4,158,800		
					DIMINUTION . . . fr.		714,700	

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

ANNEXE N° 2.

MONTANT DES RÔLES

DE

LA CONTRIBUTION FONCIÈRE DE L'EXERCICE 1878.

PROVINCES.	REVENU IMPOSABLE AU 31 DÉCEMBRE 1877.			MONTANT des RÔLES.	NOMBRE d'articles DES RÔLES.
	PROPRIÉTÉS non bâties.	PROPRIÉTÉS bâties.	Total.		
Anvers	11,975,743 58	16,831,774 .	28,807,517 58	2,016,520 21	80,527
Brabant	31,517,957 58	34,758,724 .	66,276,681 58	4,639,858 12	193,214
Flandre occidentale . .	25,540,159 35	11,343,556 .	36,883,715 35	2,568,483 06	94,948
Flandre orientale . .	27,881,421 59	15,415,500 .	43,296,921 59	3,030,776 37	163,277
Hainaut	37,716,861 42	20,569,642 .	58,286,503 42	4,080,044 99	210,527
Liège	19,847,186 51	16,465,209 .	36,312,395 51	2,541,871 20	119,567
Limbourg	10,528,994 88	2,557,382 .	12,866,376 88	900,639 70	82,742
Luxembourg	7,486,235 89	1,982,767 .	9,469,002 89	662,822 98	99,452
Namur	15,869,367 87	5,462,372 .	21,331,739 87	1,493,217 27	101,190
TOTAUX	188,172,928 67	125,166,996 .	313,339,924 67	21,954,213 90	1,144,044

POUR L'EXERCICE 1880.

ANNEXE N° 5.

ÉTAT

DU

MONTANT DES ROLES DE LA CONTRIBUTION PERSONNELLE

DE L'EXERCICE 1878.

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

PROVINCES.	PRINCIPAL DE LA CONTRIBUTION PERSONNELLE DE 1878, SUR							
	LA VALEUR locative.	LES PORTES et fenêtres.	les FOYERS.	le MOBILIER.	LE RACHAT DES QUATRE PREMIÈRES BASES		les DOMESTIQUES.	les CHEVAUX.
					à 8 p. %.	à 12 p. %.		
Anvers	645,582 20	795,961 01	175,451 01	521,480 59	7,500 40	15,071 48	109,208 72	64,525 95
Brabant	1,210,222 64	1,071,746 00	316,179 77	705,655 82	1,726 96	2,007 85	240,824 56	158,045 52
Flandre occidentale .	582,922 79	587,709 77	145,992 59	181,778 80	5,064 52	8,585 96	74,548 50	80,750 58
Flandre orientale . .	517,460 87	747,640 90	166,658 01	250,980 41	5,575 04	16,798 20	105,795 42	95,001 .
Hainaut	481,876 60	759,584 51	217,414 67	217,657 02	"	"	90,775 22	89,889 75
Liège	550,150 48	458,904 75	152,058 15	100,886 55	7,411 04	8,556 "	105,506 46	57,647 58
Limbourg	52,011 96	90,160 20	28,752 98	54,709 59	"	"	25,950 70	18,010 07
Luxembourg	59,055 68	68,762 50	56,957 50	52,940 54	"	"	15,925 22	12,005 44
Namur	102,177 40	104,456 15	70,655 75	85,075 70	"	"	56,629 56	44,678 29
TOTAUX	5,768,258 62	4,704,703 19	1,506,980 91	1,997,140 65	27,275 76	49,017 49	798,944 16	601,451 98

POUR L'EXERCICE 1880.

TOTAL	REMISE			MONTANT DE LA CONTRIBUTION au profit de l'État.					NOMBRE d'articles des rôles.
	De la moitié de la contribution, d'après les 4 premières ba- ses.	Du quart de la contribution, d'après les 4 premières ba- ses.	TOTAL.	PRINCIPAL.	15 CENTIMES additionnels.	AMENDES.	FRAIS d'expertise.	TOTAL.	
2,128,051 56	182 08	315 18	490 16	2,128,155 20	319,218 74	56 74	4,827 83	2,452,238 51	57,722
3,684,407 52	4,011 50	1,078 03	6,289 67	3,678,117 85	551,705 74	"	10,055 55	4,240,479 12	88,466
1,465,151 11	2,509 64	1,755 56	4,045 20	1,461,105 91	219,166 09	94 72	4,805 44	1,685,172 16	70,166
1,885,908 78	551 19	219 52	550 51	1,885,558 27	282,786 09	40 80	5,820 55	2,172,005 69	82,940
1,856,977 57	2,562 62	461 71	2,824 55	1,854,155 24	275,009 85	"	5,850 56	2,115,085 65	100,202
1,298,800 79	1,541 06	957 79	2,299 75	1,296,501 04	194,481 51	"	2,844 65	1,493,017 18	54,056
247,575 50	"	"	"	247,575 50	57,154 35	"	1,009 01	285,718 84	14,556
204,542 48	"	"	"	204,542 48	50,681 96	"	542 27	255,766 71	13,572
501,650 65	00 00	37 16	98 12	501,552 55	75,251 25	"	1,527 17	578,110 95	25,868
15,255,755 76	11,200 84	5,402 80	16,005 74	15,257,152 02	1,985,505 54	172 26	55,662 97	15,258,402 79	506,208

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

ANNEXE N° 4.

MONTANT DES RÔLES

DU

DROIT DE PATENTE DE L'EXERCICE 1878.

PROVINCES.	MONTANT du DROIT en PRINCIPAL.	20 CENTIMES ADDITIONNELS DUP LE TRÉSOR.	TOTAL.	NOMBRE D'ARTICLES des RÔLES.
Anvers	680,680 88	136,129 51	816,810 39	44,801
Brabant	1,375,441 22	275,089 09	1,650,550 31	61,568
Flandre occidentale.	592,057 52	78,410 66	470,468 18	43,246
Flandre orientale.	624,202 22	124,851 85	749,054 07	55,814
Hainaut.	728,171 59	145,029 84	873,801 25	80,677
Liège	634,084 10	126,992 57	761,076 67	45,165
Limbourg	83,964 26	16,790 60	100,754 86	11,399
Luxembourg	79,820 10	15,960 80	95,780 90	11,417
Namur	188,362 85	37,670 66	226,053 49	21,645
TOTALS.	4,787,684 52	957,505 58	5,745,190 10	375,750

N. B. Les rôles supplémentifs, dont le montant n'est pas encore connu, sont établis par approximation, d'après les rôles correspondants de 1877.

POUR L'EXERCICE 1880.

ANNEXE N° 5.

MONTANT DES ROLES

DES

REDEVANCES SUR LES MINES DE L'EXERCICE 1878.

PROVINCES.	PRINCIPAL DES REDEVANCES			25 CENTIMES additionnels pour LE TRÉSOR.	TOTAL GÉNÉRAL.	Nombre d'ARTICLES des RÔLES.
	Fixes.	Pro- portionnelles.	TOTAL.			
Hainaut	9,621 10	195,121 05	204,742 15	51,185 22	255,927 37	172
Liège	5,225 44	57,220 "	62,445 44	15,611 05	78,056 49	185
Luxembourg.	1,514 70	"	1,514 70	528 67	1,643 37	9
Namur	4,082 60	480 34	4,562 94	1,140 51	5,703 45	91
TOTAUX	20,243 84	252,821 39	273,065 23	68,265 45	341,330 68	455

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

ANNEXE N° 6.

État de développement des articles du Budget de l'exercice 1880,

DÉSIGNATION DES PRODUITS ET REVENUS.	RECETTES FAITES		
	1874.	1875.	1876.
CHAPITRE I^{er} — IMPOTS.			
Art. 1 ^{er} — <i>Enregistrement.</i> — (Principal et additionnels.)			
Actes			
civil	21,212,461 63	21,922,078 09	22,497,435 69
sous seing privé	809,110 59	711,703 80	1,147,624 11
judiciaires	722,117 50	729,239 13	804,442 88
d'huissiers	866,899 98	915,154 91	985,580 71
Lettres de noblesse	1,240 20	1,929 20	1,655 60
Permis de changer de nom de famille	137 80	415 40	964 60
TOTAUX. fr.	25,611,967 55	24,278,518 65	25,495,701 59
Art. 2. — <i>Greffe.</i> — (Principal et additionnels.)			
Mise au rôle	70,225 55	75,052 56	81,865 14
Rédaction, dépositions de témoins et expéditions	312,817 57	355,145 89	359,017 74
TOTAUX. fr.	383,042 90	410,198 45	440,880 88
Art. 3. — <i>Hypothèques.</i> — (Principal et additionnels.)			
Droits			
d'inscription	245,496 45	250,059 95	255,820 65
de transcription d'actes de mutation	4,116,598 97	4,126,884 40	4,304,460 16
TOTAUX. fr.	4,362,095 42	4,357,024 35	4,558,280 79
Art. 4. — <i>Successions.</i> — (Principal et additionnels.)			
Droits			
de succession	13,516,505 50	13,951,850 90	15,161,679 40
de mutation par décès	402,778 84	375,527 67	285,857 18
— sur les successions en ligne directe	2,574,525 89	2,829,046 78	3,504,851 79
des par les époux survivants	285,189 36	264,510 14	304,289 73
TOTAUX. fr.	16,779,797 59	17,509,010 49	19,254,678 10

POUR L'EXERCICE 1880.

en ce qui concerne l'administration de l'enregistrement et des domaines.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	Observations.
1877.	1878. (au 31 décemb.)	TOTAL.		
20,207,785 65	22,428,372 93	118,650,465 45	25,720,093 .	
709,509 49				
850,328 56				
953,182 61				
1,378 .				
3,720 60				
22,815,904 91	22,428,372 93	118,650,465 45		

81,505 .	424,779 61	2,116,204 60	425,250 .
375,889 85			
457,392 85	424,779 61	2,116,204 60	

241,786 97	4,000,932 64	21,305,431 40	4,279,086 .
3,875,311 23			
4,117,098 20	4,000,932 64	21,305,431 40	

18,091,224 65	16,858,115 95	77,322,519 89	15,444,504 .
2,555,063 53	2,776,120 40	14,258,906 59	2,847,781 .
331,019 20	543,519 85	1,520,737 28	305,547 .
19,576,507 58	19,977,556 20	92,088,163 56	18,597,652 .

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

DÉSIGNATION DES PRODUITS ET REVENUS.		RÉCETTES FAITES			
		1874.	1875.	1876.	
ART. 5. — Timbre.					
Débit	Timbres fixes.	Passe-ports { à l'intérieur	10 »	4 »	10 »
		Passe-ports { à l'étranger	5,008 »	3,424 »	4,200 »
		Permis de ports d'armes de chasse.	380,376 »	303,376 »	303,792 »
	Timbres proportionnels pour effets de commerce	572,668 15	553,804 20	550,211 »	
	Timbres adhésifs { pour effets de commerce créés à l'étranger.	payables en Belgique	206,182 15	285,282 90	277,671 05
		à l'étranger	18,327 88	26,951 34	19,793 75
	Timbres de dimension	1,957,208 60	1,072,009 75	2,089,585 41	
	Timbres adhésifs pour affiches	»	»	»	
	Visa	Timbres proportionnels	150,110 09	137,949 81	9,945 37
		— de dimension { autres que des journaux étrangers.	24,104 31	25,556 10	112,283 50
de journaux étrangers			716 11	623 84	24,873 76
Extraordinaire	Timbres fixes.	Warrants	128 50	144 75	818 39
		Feuilles de patente	»	»	480 50
	Timbres proportionnels.	Effets de commerce.	1,063,821 10	1,037,468 50	»
		Bons de caisse, billets au porteur, etc.	375,168 77	360,093 98	963,553 15
		Effets, récépissés, obligations, etc.	»	»	560,694 30
	— de dimension. { Coupures	»	»	»	
		Papiers blancs pour actes, etc.	238,911 30	214,097 60	279,408 25
Affiches.	245,445 29	254,281 51	261,255 61		
TOTALS. . . . fr.		5,508,584 25	5,263,848 28	5,348,556 04	
ART. 6. — Naturalisation.					
Droits	de naturalisation ordinaire	10,000 »	14,000 »	7,000 »	
	de grande naturalisation	»	1,000 »	»	
TOTALS. . . . fr.		10,000 »	15,000 »	7,000 »	
ART. 7. — Amendes en matière d'impôts.					
Doubles, triples droits, etc	d'enregistrement	104,366 84	106,658 26	99,642 79	
	de greffe.	»	»	»	
	d'hypothèque	11,105 01	10,805 85	13,409 06	
	de succession	212,971 01	174,528 48	207,938 18	
	de timbre	25,037 98	18,959 51	27,518 46	
TOTALS. . . . fr.		351,479 44	310,952 10	348,508 49	

POUR L'EXERCICE 1880.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>
1877.	1878. (au 31 décemb.)	TOTAL.		
5,107,494 53	5,037,092 55	26,066,475 65	5,213,295 .	
5,107,404 53	5,037,092 55	26,066,475 65	5,213,295 .	

10,500 .	4,000 .	40,500 .	9,900 .
3,000 .	.	.	
13,500 .	4,000 .	40,500 .	

328,848 48	354,628 38	1,694,306 80	338.870 .
328,848 48	354,628 38	1,694,306 80	

POUR L'EXERCICE 1880.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>
1877.	1878. (au 31 décemb.)	TOTAL.		
705,902 01 4,080 22	481,005 80	2,907,026 27	581,405 .	
708,882 25	481,005 80	2,907,026 27		

1,715,916 20	1,702,826 50	8,515,564 70	1,703,115 .
1,715,916 20	1,702,826 50	8,515,564 70	

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

DÉSIGNATION DES PRODUITS ET REVENUS.	RECETTES FAITES		
	1874.	1875.	1876.
ART. 2. — Routes appartenant à l'État.			
1 ^{re} classe. — Produits des barrières affermées et en régie	"	"	"
2 ^e classe. — — — — —	5,250 80	5,000 84	4,754 20
TOTAUX fr.	5,250 80	5,000 84	4,754 20

CHAPITRE III. — CAPITAUX ET REVENUS.

ART. 1^{er}. — Domaines. — (Valeurs capitales.)

Autres aliénations	2,092 20	803 13	7,685 60	
Produits	de successions en déshérence	66,643 40	42,526 67	72,750 05
	nets des épaves.	813 40	1,371 80	1,574 52
	de vente d'objets mobiliers confiés aux chemins de fer concedés, messageries, etc., et non réclamés.	4,450 84	4,372 70	2,122 00
Prix de vente d'objets mobiliers (catalogues, inventaires des archives, cartes géologiques, etc.)	6,177 51	6,900 18	1,360 "	
Prix de vente d'objets mobiliers hors d'usage	provenant du Département des Finances	45,403 74	17,450 92	30,247 85
	— — — de la Guerre	140,582 05	152,383 74	120,003 95
	— — — de la Justice	19,558 35	48,760 64	18,773 24
	— — — des Travaux publics	94,743 56	58,388 69	49,211 75
	— — — de l'intérieur	6,028 75	1,948 50	3,555 80
	— — — des Affaires Étrangères	468 50	"	"
Remboursement des capitaux.	du fonds de l'industrie.	"	"	2,786 56
	de créances ordinaires.	144,350 "	135,000 "	196,222 70
Rachat et transfert de rentes	269 30	252 24	92 16	
Transaction en matière domaniale. "	"	"	"	
Dommages-intérêts pour inexécution de convention. (Intérêts moratoires compris.)	21,216 40	99,992 63	144,154 "	
Refournissement pour moins value de mobilier (bacs et bateaux).	559 67	320 "	125 "	
Produits d'objets saisis et confisqués	8,132 45	14,729 52	7,390 34	
Part du Trésor dans les biens possédés par indivis	6 15	5 70	271 04	
Prix de vente de terrains provenant d'emprises. (Principal et intérêts.)	Canaux et rivières.	14,561 51	13,529 69	5,876 47
	Routes	40,073 68	38,063 36	55,960 70
Consignations acquises au Trésor, en exécution de la loi du 28 décembre 1867	"	"	12,401 33	
TOTAUX fr.	623,201 44	620,866 11	741,620 50	

POUR L'EXERCICE 1880.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>
1877.	1878. (au 31 décemb.)	TOTAL.		
.	.	23,750 84	4,746 .	
4,425 .	4,300 .			
4,425 .	4,300 .	23,730 84	4,746 .	
559,513 54	474,652 11	3,008,945 79	601,789 .	
559,513 54	474,652 11	3,008,945 79		

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

DÉSIGNATION DES PRODUITS ET REVENUS.	RECETTES FAITES		
	1874.	1875.	1876.
<i>ART. 2. — Forêts.</i>			
Prix de vente			
de coupes de bois	629,261 77	760,810 87	827,497 28
de chablis, de bois de délits et d'élagages	115,096 29	118,934 47	168,892 64
d'objets saisis et confisqués	67 55	•	•
de glandée, panage, foin et herbages	5,431 •	11,003 •	7,769 •
Fermages			
des propriétés dépendantes des forêts	8,266 59	7,216 79	4,186 37
du droit { de chasse	9,750 11	12,479 44	12,479 44
de pêche (baux et licences)	183 87	322 75	322 75
Concessions de tourbières, carrières, sablières, minerais	20,658 65	6,008 38	12,750 40
Redevances pour construction d'usines et droit d'usage	17,859 96	17,694 07	20,667 91
Indemnités pour carbonisation	222 •	29 50	•
TOTALS. fr.	804,757 79	984,499 27	1,054,545 79

ART. 3. — Dépendances des chemins de fer.

Location			
de terrains réservés par l'administration des chemins de fer	12,746 70	12,259 25	13,867 69
de bâtiments	9,641 29	16,815 03	19,455 69
de café-restaurant	•	•	•
d'herbages, d'oseraies, etc.	12,394 21	12,156 74	13,460 61
de vidanges.	3,086 65	2,094 65	2,628 15
Argent non réclamé.	1,325 27	2,010 99	1,899 94
Aliénations d'immeubles provenant d'emprises (principal et intérêts)	11,229 65	71,573 50	105,708 65
Prix de vente			
de mobilier et matériel hors d'usage	14,957 71	6,882 40	4,127 •
d'objets non réclamés	40,552 63	23,150 50	26,808 15
d'arbres, plantations, herbages, etc.	8,826 •	10,011 80	5,484 72
Produits accessoires des lignes de la grande Compagnie du Luxembourg	22,223 97	22,508 42	21,915 47
TOTALS. fr.	157,064 08	179,463 28	215,444 07

POUR L'EXERCICE 1880.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>
1877.	1878. (au 31 décemb.)	TOTAL.		
951,507 07	625,808 00	4,571,208 61	874,242 *	
951,507 07	625,808 69	4,571,208 61		

152,859 58	318,162 58	1,002,095 59	200,509 *	
152,859 58	318,162 58	1,002,095 30		

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

DÉSIGNATION DES PRODUITS ET REVENUS.	RECETTES FAITES				
	1874.	1875.	1876.		
<i>ART. 4. — Établissements et services régis par l'État</i>					
École militaire. — Pensions des élèves	89,555 81	107,974 48	129,489 08		
École vétérinaire.	Pensions {	des élèves	»		
		d'animaux malades	5,656 05	6,424 55	5,557 90
		produit des ventes d'objets divers	230 »	120 »	120 »
Bénéfices de la fonderie de canons	»	»	»		
Abonnement.	{	au <i>Recueil des lois et arrêtés</i>	15,414 »	15,450 »	15,432 »
		au <i>Bulletin du Musée de l'industrie</i>	»	»	»
		au <i>Recueil spécial des brevets d'invention</i>	»	»	»
Produit du <i>Moniteur</i>	»	»	»		
— du Jardin Botanique de Bruxelles	14,160 »	15,980 »	8,204 30		
TOTAUX. fr.	125,016 46	143,955 05	158,784 38		

<i>ART. 5. — Produits divers et accidentels.</i>				
Produits.	des examens et visa des diplômes.	27,009 00	26,441 57	16,477 10
	des diplômes des artistes vétérinaires	720 »	»	»
	des brevets d'invention	153,020 »	171,020 »	174,200 »
	des jeux de Spa.	»	»	»
	du quart des salaires sur transcriptions	57,580 75	57,059 17	50,547 15
	de la taxe perçue conformément à l'article 3 de la convention littéraire faite avec la France.	»	80 »	»
	des examens universitaires	120,205 52	126,897 04	125,797 61
	Restitutions volontaires	56 18	51 20	50 »
Indemnités pour remplacement	»	800 »	517 46	
Indemnités pour construction d'usines (forêts exceptées)	1,780 16	430 98	880 98	
Parts non réclamées dans les amendes attribuées	1 58	»	»	
Restitutions de parts d'amendes indûment attribuées	55 07	61 76	55 84	
Excédant de droits d'encan sur les frais d'adjudication	149,928 15	119,910 96	171,569 19	
Fonds et valeurs déposés aux greffes et acquis au Trésor	3,148 76	758 68	486 57	
Cautionnements judiciaires attribués à l'État.	»	259 57	»	
TOTAUX fr.	403,535 24	483,770 73	529,071 88	

POUR L'EXERCICE 1880.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>												
1877.	1878. (au 31 décemb.)	TOTAL.														
155,801 55	142,686 02	720,535 44	145,267 »	<p>On a éliminé de cet article les produits suivants des écoles de réforme de Ruyssede et de Beernem :</p> <table> <tr> <td>1874</td> <td>55,072 97</td> </tr> <tr> <td>1875</td> <td>15,753 99</td> </tr> <tr> <td>1876</td> <td>2,737 21</td> </tr> <tr> <td>1877</td> <td>1,834 40</td> </tr> <tr> <td>1878</td> <td>» »</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>fr. 73,398 57</td> </tr> </table>	1874	55,072 97	1875	15,753 99	1876	2,737 21	1877	1,834 40	1878	» »	TOTAL	fr. 73,398 57
1874	55,072 97															
1875	15,753 99															
1876	2,737 21															
1877	1,834 40															
1878	» »															
TOTAL	fr. 73,398 57															
155,801 55	142,686 02	720,535 44														

580,808 10	373,735 84	2,261,031 85	452,206 »
580,808 10	373,735 84	2,261,031 85	

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

DÉSIGNATION DES PRODUITS ET REVENUS.	RECETTES FAITES			
	1874.	1875.	1876.	
ART. 6. — Revenus des domaines.				
Fermages de biens-fonds et bâtiments (canaux, forêts et chemins de fer non compris)	157,040 25	159,089 39	159,721 47	
Fermages de chasse.	2,551 49	2,462 67	2,462 67	
Génie militaire.	Location de biens-fonds et de bâtiments	75,805 65	58,055 34	48,975 87
	Vente d'arbres, plantations, herbages, etc.	5,005 95	7,956 35	7,319 »
	Fermages de pêche et de chasse.	4,720 68	4,901 03	4,621 03
Arrérages de rentes.	1,288 12	1,218 01	1,125 51	
Redevances pour concession de prises d'eau	2,250 84	2,280 02	2,219 51	
Intérêts des capitaux	du fonds de l'industrie nationale	30,356 05	21,250 »	»
	de créances ordinaires.	80,218 75	75,829 01	77,457 40
Produits	de la calamine	»	»	»
	des sablières et mines (forêts exceptées).	7,990 78	2,440 88	2,840 02
Location des terrains provenant d'emprises.	Rivières et canaux.	54,120 41	54,971 54	53,629 »
	Routes	1,041 22	918 75	779 79
Ventes d'arbres, plantations, herbages, etc.	Rivières et canaux	106,478 71	157,065 46	240,931 17
	Routes	300,779 22	336,052 05	444,198 13
Droits de pêche (rivières et canaux)	47,765 10	47,140 85	42,851 31	
TOTAUX. fr.	856,289 20	912,511 95	1,069,150 48	

CHAPITRE IV. — REMBOURSEMENTS.

ART. 1^{er}. — Reliquats des comptes arrêtés et non arrêtés par la Cour des comptes.

Débets des comptables.	»	»	»
Actes de chargement de divers chefs	109 96	14,671 08	4,988 »
TOTAUX. fr.	109 96	14,671 08	4,988 »

ART. 2. — Déficit des comptables.

Recouvrements.	prélèvements sur les cautionnements	9,702 88	5,748 75	5,057 13
	divers.	2,343 54	1,269 39	2,254 55
TOTAUX. fr.		12,046 42	7,018 14	5,291 68

POUR L'EXERCICE 1880.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>
1877.	1878. (au 31 décemb.)	TOTAL.		
785,141 18	759,454 63	4,382,527 42	876,505 *	
785,141 18	759,454 63	4,382,527 42		

1,886 21	4,869 07	26,524 32	5,306 88
1,886 21	4,869 07	26,524 32	

53,310 61	6,280 10	63,955 95	12,791 19
53,310 61	6,280 10	63,955 95	

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

DÉSIGNATION DES PRODUITS ET REVENUS.	RECETTES FAITES			
	1874.	1875.	1876.	
Art. 3. — Recouvrements d'avances faites par les divers Départements.				
Frais de poursuites et d'instance	114 80	449 17	895 54	
Frais de surveillance de } bois appartenant } aux communes et hospices	198,402 14	197,448 92	204,345 65	
aux acquéreurs de bois domaniaux	"	"	"	
Remboursement et dégrèvement des contributions	61 59	405 57	95 51	
5 p. % sur recettes pour ordre (frais de régie)	5,302 65	6,874 48	11,214 50	
2 p. % sur les biens saisis (Hainaut, frais de garde)	"	"	"	
Ministère des Finances. Remboursement de frais d'impression des procès-verbaux des coupes usagères	42 75	42 75	53 00	
Remboursement du prix de papier électoral	5,719 64	9,850 45	8,179 97	
Restitution de droits	"	"	6 10	
Remboursement des frais de perception dus par les sociétés de Mariemont et Bascoup	500 45	"	"	
Remboursement de frais d'impression des formules d'actes de protêt	"	"	161 50	
Ministère de la Guerre. — Remboursement de prix de vente	"	"	"	
Ministère de la Justice. } Frais de justice } en matière criminelle et correctionnelle	150,065 15	125,011 51	127,540 47	
	en matière de simple police	155,581 44	144,150 51	158,990 58
	militaire	887 52	704 24	1,819 75
Frais d'entretien de mendiants	9,028 01	13,280 76	14,985 00	
Ministère de l'Intérieur. Remboursement de subsides	"	"	5,000 "	
Frais de justice en matière de garde civique	7,785 17	9,599 00	12,008 12	
Restitution de droits	"	6 10	"	
Ministère des Travaux publics. Canal de la Campine. — Remboursement des frais de construction du colateur	"	"	"	
Frais de surveillance de travaux publics concédés	200,517 08	115,801 55	92,109 70	
Frais d'entretien de routes concédées	25,275 56	"	"	
Remboursements divers	1,661 79	521 14	7,452 64	
Remboursement de frais d'installation du service des postes	"	25,000 "	"	
Restitution de droits	"	2,916 49	68 86	
TOTAUX fr.	756,801 16	652,051 52	642,752 34	

Ressources spéciales et extraordinaires ().*

Produit d'aliénations extraordinaires d'immeubles	420,170 56	958,240 "	515,199 56
Prix de vente des terrains de l'école vétérinaire de l'État et des immeubles devenus disponibles par suite de la suppression de places fortes	5,785,519 20	4,033,764 04	5,966,262 75
TOTAUX fr.	4,205,480 56	4,992,004 04	4,281,462 09

POUR L'EXERCICE 1880.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>
1877.	1878. (au 31 décemb.)	TOTAL.		
625,615 45	571,419 25	5,046,619 70	609,524 "	
625,615 45	571,419 25	5,046,619 70		

225,040 28	584,565 84	2,505,224 84	500,645 "
5,571,769 55	908,457 78	16,065,575 50	5,215,115 "
5,596,818 83	1,405,025 62	18,568,798 14	5,715,760 "

(*) Les prévisions pour 1880 ont été établies par rubrique du chapitre spécial créé par la loi du 1^{er} juin 1874 (*Moniteur* du 3).

(40)